

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé
Direction des programmes de formation collégiale
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-8976

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017

ISSN 1927-5528 (En ligne)
ISBN 978-2-550-77957-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2015-2016, soit :

- à l'automne 2015 (16 décembre 2015),
- à l'hiver 2016 (18 mai 2016),
- à l'été 2016 (10 août 2016).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestre** de l'année scolaire 2015-2016, soit :

- à l'automne 2015 (16 décembre 2015),
- à l'hiver 2016 (18 mai 2016),
- à l'été 2016 (10 août 2016).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2015-2016
(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants-passations¹	Taux global de réussite²
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	44 949	82,7

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,7
II Structure du texte	99,6
III Maîtrise de la langue	84,8
Nbre d'étudiants-passations ¹	44 949

1. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Année scolaire 2015-2016

(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,7	49,4	39,6	4,2	0,1	0,0	100,0
	N	3 030	22 184	17 805	1 872	58	0	44 949
II Structure du texte	%	39,2	47,4	13,0	0,4	0,0	0,0	100,0
	N	17 632	21 304	5 828	168	14	3	44 949
III Maîtrise de la langue	%	14,3	31,6	38,9	5,5	7,1	2,6	100,0
	N	6 407	14 192	17 504	2 458	3 207	1 181	44 949

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,7	49,4	39,6		4,2	0,1	0,0	100,0
	N	3 030	22 184	17 805		1 872	58	0	44 949
1. Respect du sujet de rédaction	%	68,4	24,0	5,7	0,9	0,8	0,1	0,0	100,0
	N	30 730	10 804	2 582	414	379	39	1	44 949
2. Qualité de l'argumentation	%	12,0	28,7	23,0	19,7	13,9	2,0	0,6	100,0
	N	5 406	12 915	10 331	8 868	6 244	915	270	44 949
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,1	10,0	21,5	31,1	27,9	4,4	0,1	100,0
	N	2 281	4 479	9 651	13 981	12 532	1 987	38	44 949
II Structure du texte	%	39,2	47,4	13,0		0,4	0,0	0,0	100,0
	N	17 632	21 304	5 828		168	14	3	44 949
4. Introduction et conclusion	%	18,9	31,8	36,0	10,8	2,1	0,3	0,1	100,0
	N	8 487	14 275	16 194	4 869	952	114	58	44 949
5. Développement	%	61,4	28,5	8,1	1,9	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	27 577	12 790	3 623	845	90	17	7	44 949
III Maîtrise de la langue	%	14,3	31,6	38,9		5,5	7,1	2,6	100,0
	N	6 407	14 192	17 504		2 458	3 207	1 181	44 949
6. Vocabulaire	%	64,0	27,1	7,3	1,4	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	28 761	12 193	3 262	624	106	3	0	44 949
7. Syntaxe et ponctuation	%	12,2	27,3	24,9	16,7	10,7	6,3	1,9	100,0
	N	5 482	12 271	11 208	7 508	4 803	2 836	841	44 949
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	14,3	23,2	20,6	15,2	11,8	9,3	5,7	100,0
	N	6 421	10 420	9 262	6 817	5 313	4 160	2 556	44 949

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2015-2016
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,0	79,3	82,7
Nbre d'étudiants-passations ²	26 795	18 154	44 949

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,0	95,3	95,7
II Structure du texte	99,6	99,5	99,6
III Maîtrise de la langue	87,0	81,5	84,8
Nbre d'étudiants-passations ²	26 795	18 154	44 949

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

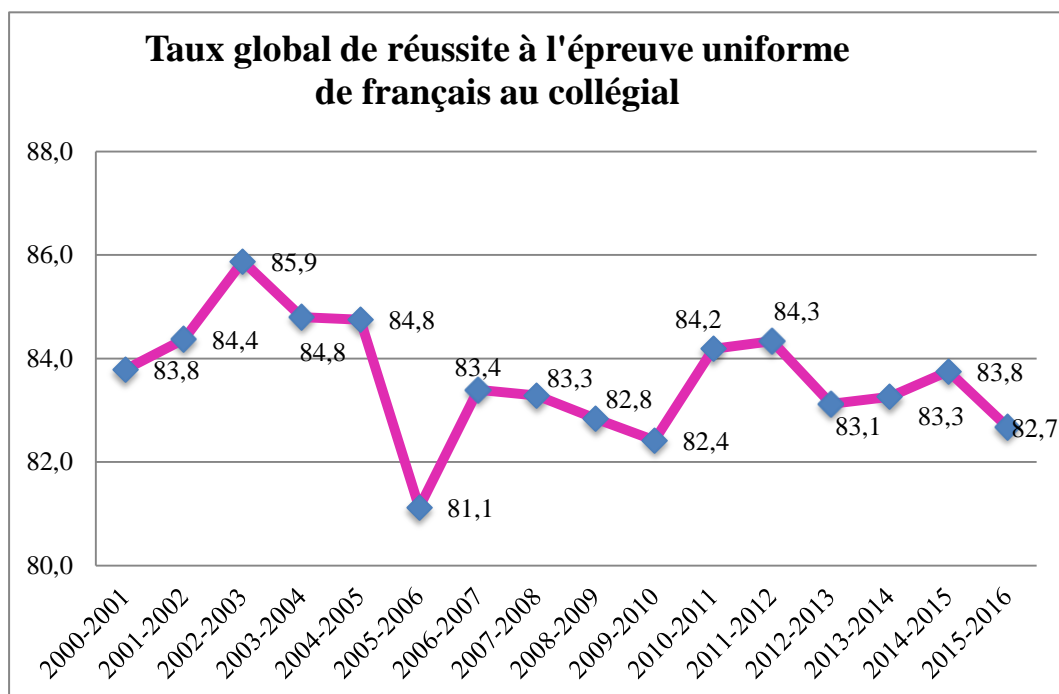
Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3
2014-2015	83,8
2015-2016	82,7



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

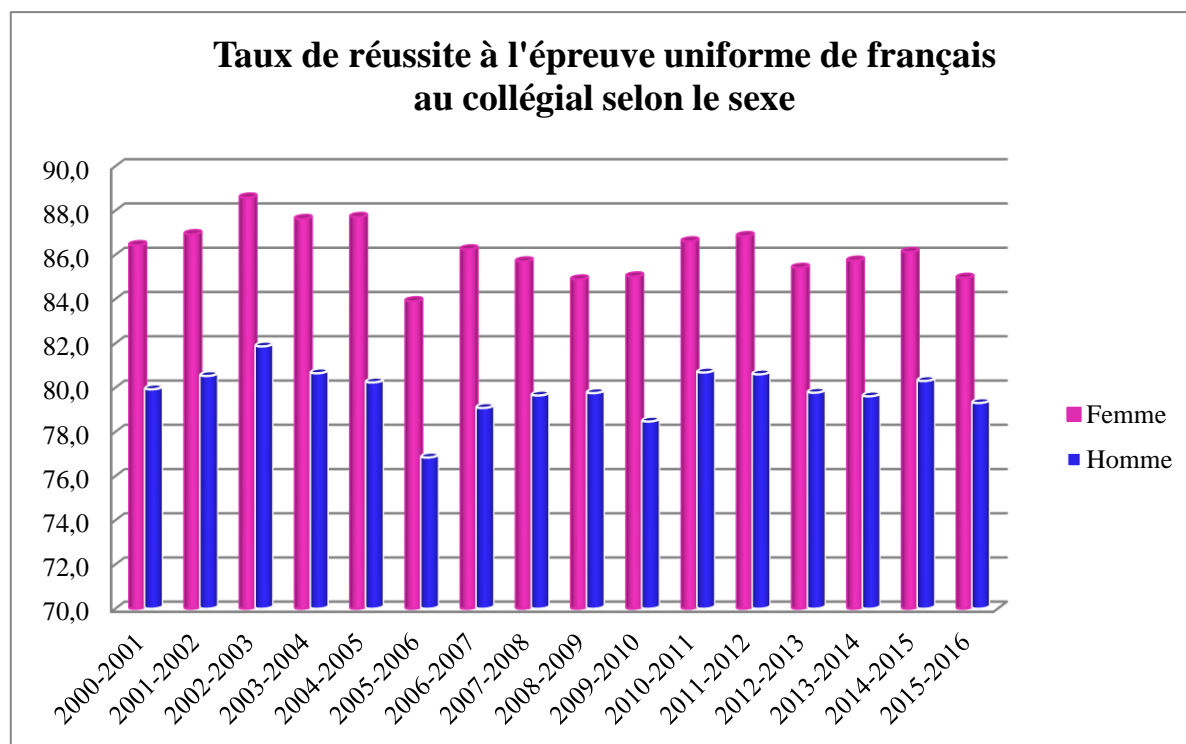
Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,8	80,6
2012-2013	85,4	79,8
2013-2014	85,7	79,6
2014-2015	86,1	80,3
2015-2016	85,0	79,3



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2015
(16 décembre 2015)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	23 427	86,8

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,2
II Structure du texte	99,7
III Maîtrise de la langue	88,3
Nbre d'étudiants	23 427

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Les fous de Bassan d'Anne Hébert	11 916	50,9	87,1
2- À Ninon d'Alfred de Musset	3 235	13,8	88,2
3- Les insolences du frère Untel de Jean-Paul Desbiens et Le joual et nous de Gérald Godin	7 975	34,0	86,3
5- Les insolences du frère Untel (Formation générale bilingue inuit et français)	3	0,0	n.d.
6- La mare au diable de George Sand et Des fraises en janvier d'Evelyne de la Chenelière	101	0,4	73,3
7- Je t'écris de Gaston Miron et les feuilles mortes de Jacques Prévert	54	0,2	77,8
8- Le paysan devenu médecin	143	0,6	79,0
Total	23 427	100,0	86,8

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2015
(16 décembre 2015)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,9	51,5	38,8	2,8	0,1	0,0	100,0
	N	1 615	12 056	9 097	647	12	0	23 427
II Structure du texte	%	42,2	45,4	12,1	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	9 882	10 638	2 833	63	9	2	23 427
III Maîtrise de la langue	%	15,9	34,0	38,4	4,5	5,4	1,8	100,0
	N	3 721	7 971	9 000	1 052	1 273	410	23 427

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,9	51,5	38,8		2,8	0,1	0,0	100,0
	N	1 615	12 056	9 097		647	12	0	23 427
1. Respect du sujet de rédaction	%	74,0	21,0	4,0	0,4	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	17 333	4 918	948	91	127	10	0	23 427
2. Qualité de l'argumentation	%	11,4	30,0	24,1	19,7	13,1	1,4	0,3	100,0
	N	2 668	7 019	5 649	4 623	3 075	327	66	23 427
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,3	10,5	21,9	30,6	26,9	4,6	0,1	100,0
	N	1 245	2 465	5 141	7 160	6 312	1 085	19	23 427
II Structure du texte	%	42,2	45,4	12,1		0,3	0,0	0,0	100,0
	N	9 882	10 638	2 833		63	9	2	23 427
4. Introduction et conclusion	%	21,7	33,8	33,0	9,6	1,5	0,2	0,1	100,0
	N	5 079	7 930	7 726	2 255	359	51	27	23 427
5. Développement	%	59,5	30,1	8,3	1,9	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	13 945	7 042	1 938	446	43	8	5	23 427
III Maîtrise de la langue	%	15,9	34,0	38,4		4,5	5,4	1,8	100,0
	N	3 721	7 971	9 000		1 052	1 273	410	23 427
6. Vocabulaire	%	65,5	26,5	6,5	1,3	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	15 351	6 198	1 529	300	47	2	0	23 427
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,2	29,0	25,5	16,1	9,7	5,1	1,5	100,0
	N	3 082	6 786	5 972	3 782	2 272	1 192	341	23 427
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	15,8	25,2	21,5	14,9	11,0	7,7	4,0	100,0
	N	3 694	5 894	5 027	3 494	2 584	1 803	931	23 427

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2015
(16 décembre 2015)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	88,7	84,0	86,8
Nbre d'étudiants	14 200	9 227	23 427

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,3	97,0	97,2
II Structure du texte	99,7	99,6	99,7
III Maîtrise de la langue	90,1	85,5	88,3
Nbre d'étudiants	14 200	9 227	23 427

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2016
(18 mai 2016)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	18 599	79,5

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,3
II Structure du texte	99,5
III Maîtrise de la langue	82,2
Nbre d'étudiants	18 599

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- La mort de Mignonne de Marie-Hélène Poitras	11 630	62,5	79,4
2- Le mythe de Sisyphe d'Albert Camus et Le paysage changeur de Jacques Prévert	3 916	21,1	81,6
3- Madame Bovary de Gustave Flaubert et Les précieuses ridicules de Molière	3 052	16,4	76,8
5- Inuit	1	0,0	n.d.
Total	18 599	100,0	79,5

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2016
(18 mai 2016)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,2	48,6	38,5	5,5	0,2	0,0	100,0
	N	1 330	9 046	7 159	1 019	45	0	18 599
II Structure du texte	%	36,6	49,2	13,7	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	6 814	9 147	2 548	85	5	0	18 599
III Maîtrise de la langue	%	13,3	29,9	39,1	6,2	8,3	3,3	100,0
	N	2 477	5 554	7 264	1 154	1 542	608	18 599

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,2	48,6	38,5		5,5	0,2	0,0	100,0
	N	1 330	9 046	7 159		1 019	45	0	18 599
1. Respect du sujet de rédaction	%	63,5	26,3	7,3	1,6	1,1	0,2	0,0	100,0
	N	11 805	4 896	1 362	293	213	29	1	18 599
2. Qualité de l'argumentation	%	13,4	28,5	21,7	19,1	13,6	2,7	1,0	100,0
	N	2 498	5 297	4 045	3 556	2 525	495	183	18 599
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,2	10,1	21,5	31,5	27,5	4,1	0,1	100,0
	N	972	1 877	4 003	5 864	5 106	758	19	18 599
II Structure du texte	%	36,6	49,2	13,7		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	6 814	9 147	2 548		85	5	0	18 599
4. Introduction et conclusion	%	16,5	29,4	39,0	12,1	2,6	0,3	0,1	100,0
	N	3 071	5 473	7 255	2 242	481	55	22	18 599
5. Développement	%	63,5	26,7	7,7	1,8	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	11 810	4 966	1 431	342	41	8	1	18 599
III Maîtrise de la langue	%	13,3	29,9	39,1		6,2	8,3	3,3	100,0
	N	2 477	5 554	7 264		1 154	1 542	608	18 599
6. Vocabulaire	%	62,4	27,5	8,1	1,6	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	11 615	5 124	1 510	295	54	1	0	18 599
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,7	26,0	24,5	16,9	11,5	7,3	2,1	100,0
	N	2 175	4 841	4 552	3 145	2 143	1 351	392	18 599
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,5	21,9	20,0	15,1	12,3	10,3	6,8	100,0
	N	2 513	4 069	3 721	2 814	2 294	1 914	1 274	18 599

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2016
(18 mai 2016)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	82,0	76,0	79,5
Nbre d'étudiants	10 770	7 829	18 599

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,7	93,7	94,3
II Structure du texte	99,6	99,4	99,5
III Maîtrise de la langue	84,6	78,9	82,2
Nbre d'étudiants	10 770	7 829	18 599

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

*Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,
 Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,*

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2016
(10 août 2016)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 923	69,8

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	92,9
II Structure du texte	99,3
III Maîtrise de la langue	72,4
Nbre d'étudiants	2 923

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Médecine et poésie de Jean Désy	1 457	49,8	72,3
2- La surprise de l'amour de Marivaux	538	18,4	70,8
3- Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy et Les Misérables de Victor Hugo	928	31,7	65,4
Total	2 923	100,0	69,8

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2016
(10 août 2016)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	2,9	37,0	53,0	7,0	0,0	0,0	100,0
	N	85	1 082	1 549	206	1	0	2 923
II Structure du texte	%	32,0	52,0	15,3	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	936	1 519	447	20	0	1	2 923
III Maîtrise de la langue	%	7,2	22,8	42,4	8,6	13,4	5,6	100,0
	N	209	667	1 240	252	392	163	2 923

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	2,9	37,0	53,0		7,0	0,0	0,0	100,0
	N	85	1 082	1 549		206	1	0	2 923
1. Respect du sujet de rédaction	%	54,5	33,9	9,3	1,0	1,3	0,0	0,0	100,0
	N	1 592	990	272	30	39	0	0	2 923
2. Qualité de l'argumentation	%	8,2	20,5	21,8	23,6	22,0	3,2	0,7	100,0
	N	240	599	637	689	644	93	21	2 923
3. Intégration de connaissances littéraires	%	2,2	4,7	17,3	32,7	38,1	4,9	0,0	100,0
	N	64	137	507	957	1 114	144	0	2 923
II Structure du texte	%	32,0	52,0	15,3		0,7	0,0	0,0	100,0
	N	936	1 519	447		20	0	1	2 923
4. Introduction et conclusion	%	11,5	29,8	41,5	12,7	3,8	0,3	0,3	100,0
	N	337	872	1 213	372	112	8	9	2 923
5. Développement	%	62,3	26,8	8,7	2,0	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 822	782	254	57	6	1	1	2 923
III Maîtrise de la langue	%	7,2	22,8	42,4		8,6	13,4	5,6	100,0
	N	209	667	1 240		252	392	163	2 923
6. Vocabulaire	%	61,4	29,8	7,6	1,0	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 795	871	223	29	5	0	0	2 923
7. Syntaxe et ponctuation	%	7,7	22,0	23,4	19,9	13,3	10,0	3,7	100,0
	N	225	644	684	581	388	293	108	2 923
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	7,3	15,6	17,6	17,4	14,9	15,2	12,0	100,0
	N	214	457	514	509	435	443	351	2 923

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2016
(10 août 2016)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	73,6	63,5	69,8
Nbre d'étudiants	1 825	1 098	2 923

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	93,5	91,9	92,9
II Structure du texte	99,3	99,2	99,3
III Maîtrise de la langue	76,1	66,3	72,4
Nbre d'étudiants	1 825	1 098	2 923

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des affaires collégiales, Direction des programmes de formation collégiale,

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2016 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français_2015-2016.xlsx).

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien A	Bien B	Assez bien C+	Suffisant C	Insuffisant D	Très faible E	Nul F
------------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 